

ANNEXE ZONE SUD EST

CAHIER DES CHARGES

CHAMPIONNAT ET TOURNOIS U11

2019/2020

La Zone Sud Est établit cette annexe dans le but de préciser ses choix quant aux options laissées possibles par le cahier des charges fédéral. Toutes les particularités relatives à la Zone Sud Est sont en rouge.

Préambule

Les joueurs et/ou joueuses doivent appartenir à la catégorie d'âge U11. Pour la saison 2019/2020, la catégorie d'âge U11 est composée des joueurs et joueuses 2009 et 2010. Les joueurs 2011 peuvent demander un sur-classement. Les joueuses 2011 peuvent demander un sur-classement qui est soumis à conditions. Le sous classement féminin n'est pas autorisé en catégorie U11.

Faute de vestiaires séparés pour les hommes et les femmes, il convient de déterminer un créneau horaire pour l'accès aux vestiaires de chacun.

La Zone Sud Est choisit de mettre en place les deux formats de jeu proposés par le cahier des charges :

- Format pleine glace
- Format Tiers de glace

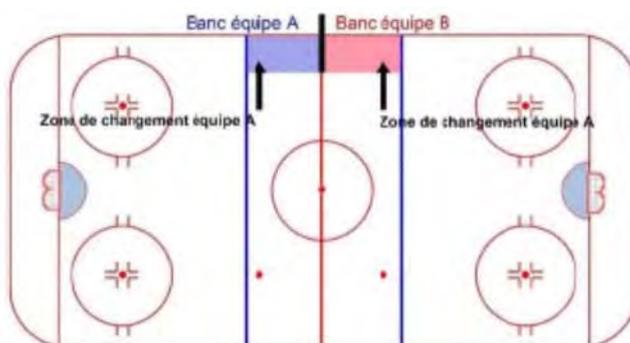
Toutes les équipes U11 engagées dans les compétitions Sud Est disputeront 8 rencontres au format pleine glace et 8 tournois au format tiers de glace. Les compétitions ont été organisées en priorité selon les années d'âge et la proximité géographique.

La Zone Sud Est fait le choix d'afficher des scores durant les compétitions mais aucune publication des scores et des classements ne sera effectuée sur le site de la Zone ou les réseaux sociaux des Liges. **Sur aire de jeu normale et sur tiers de glace, le score et les pénalités sont « remis à zéro » à la fin de la première période.**

Le championnat dans cette catégorie ne donne pas lieu à l'organisation de tournois nationaux ni à l'attribution de titre de champion de France. Ce championnat est exclusivement du ressort de la Zone.

Partie 1 : FORMAT PLEINE GLACE

1. Aire de jeu



2. Échauffement

- **Échauffement sur glace** : de zéro à trois minutes maximum, sans palet.
- **Échauffement hors glace** : préconisé en plus de l'échauffement sur glace.

3. Temps de jeu en

- **Temps de jeu effectif** : 54 minutes réparties en 2 périodes de 27' de jeu.
- **Pauses** :
 - ✓ La durée des pauses entre les périodes est au maximum de 3 minutes s'il n'y a pas de réfection de glace.
 - ✓ Les pauses entre périodes s'effectuent sans changement de côté, ni de banc.
 - ✓ Une réfection de glace par match est conseillée si elle ne remet pas en cause le temps de jeu du match **ou du match suivant**.

4. Formats de jeu

- Format des oppositions : 5 contre 5 plus un gardien de but.

5. Composition des équipes

- **Structuration des compétitions** : Pour la saison 2019/2020, la Zone Sud Est a fait le choix d'organiser les compétitions en priorité selon les années d'âge et la proximité géographique.
- **Nombre minimum de joueurs et/ou joueuses par équipe** :
 - ✓ Les clubs qui engagent plus d'une équipe doivent se présenter aux rencontres avec au minimum 1 gardien et 12 joueurs de champ appartenant aux années d'âge conformément à leurs engagements d'équipe.
 - ✓ Les clubs qui n'engagent qu'une équipe doivent se présenter aux rencontres avec au minimum 1 gardien et 15 joueurs de champ appartenant aux années d'âge conformément à leurs engagements d'équipe.
 - ✓ **Remarques** : Si une équipe aligne 16 joueurs de champ, les 2 premières lignes restent fixes et des rotations sont possibles durant le match sur la 3^{ème} ligne. Tous les joueurs évoluant sur la 3^{ème} ligne doivent porter un brassard de la même couleur. Si une équipe aligne 17 joueurs de champ, la première ligne reste fixe et des rotations sont possibles durant le match sur les 2^{ème} et 3^{ème} lignes. Tous les joueurs évoluant sur les 2^{ème} et 3^{ème} lignes doivent porter un brassard de la même couleur. Si une équipe aligne 18 joueurs de champ, un joueur de champ doit tourner sur chacune des 3 lignes. Les 6 joueurs évoluant sur chaque ligne doivent porter un brassard de la même couleur.
 - ✓ Conformément à la Philosophie des Liges de la Zone Sud Est, votée par l'ensemble des clubs en Mai 2016, et à vos engagements d'équipe pour cette saison : le sur-classement des joueurs 2011 n'est pas souhaité s'il n'est pas nécessaire pour atteindre les effectifs de référence; lorsque 2 gardiens de but sont alignés, ils doivent participer à une période chacun ; les joueurs de champ doivent tenir les positions d'Arrière et d'Avant au cours de la saison.
- Identification : Dans le cas d'une équipe se présentant à quinze joueurs de champs, ses 3 blocs doivent être identifiés par des brassards de couleur différente.
- **Liste bloquée** : compte tenu de la mise en place des équipes d'année d'âge, la Zone Sud Est n'applique aucune liste de joueurs bloqués dans la catégorie U11.

6. Arrêts de jeu, Changements et Mises au jeu

- **A chaque arrêt de jeu** : le chronomètre est arrêté.
- **Mises au jeu** : application de la procédure d'engagement (IIHF).
- **Les changements** :
 - ✓ Ils sont effectués, au coup de sirène, toutes les 60 secondes, sans arrêt du chronomètre.
 - ✓ Chaque bloc doit jouer le même temps de jeu au rythme des changements.
 - ✓ **Procédure 1** : A la sonnette, les joueurs en jeu sortent et les joueurs sur le banc montent sur la glace
- **Le non-respect des procédures de changement** :
 - ✓ Les entraîneurs et/ou dirigeants d'équipe ne doivent pas anticiper les procédures de changements en incitant un ou plusieurs joueurs à se rapprocher de leur banc.
 - ✓ Le non-respect des procédures donne lieu d'abord à un avertissement puis à une pénalité de banc mineur.
 - ✓ Les arbitres peuvent provoquer un arrêt de jeu s'ils estiment que le changement est «dangereux», (notamment si le palet est proche des espaces de changement).

- Dégagement interdit :

- ✓ La règle du dégagement interdit est appliquée.
- ✓ Les compétitions étant arbitrées à 2 le dégagement hybride ne s'applique pas.

- Gardien de but :

- ✓ Le gardien a le droit de jouer le palet jusqu'au sommet des cercles.
- ✓ Le gardien de but ne peut à aucun moment du match sortir pour être remplacé par un joueur de champ.

7. Arbitrage (Hockey relevant de la catégorie B)

- Tout match de hockey relevant de la catégorie B doit être obligatoirement arbitré à deux. Au moins l'un de ces deux arbitres devra être qualifié par la CARJ. Le second arbitre devra à minima être qualifié « niveau club ».
- Tout club défaillant s'expose aux sanctions prévues à l'ANNEXE AS-1, INFRACTION 15.
 - Si une équipe souhaite se déplacer avec un arbitre de son choix, celui-ci ne peut être récusé s'il répond aux critères de qualification requis. Dans ce cas, le club visiteur doit en informer par télécopie ou email le club recevant et sa zone au moins 48 heures à l'avance.
 - Un arbitre ne peut officier que s'il présente un écart d'au moins une catégorie de plus.

8. Pénalités

- **Les charges avec le corps sont interdites dans la catégorie U11.**

- Gestion des Pénalités Mineures :

- ✓ Leur durée est de 1 minute.
- ✓ Le joueur sanctionné effectue sa pénalité sur son bloc, lors de son prochain changement sauf dans les trois dernières minutes du match au cours la pénalité s'effectue immédiatement.

- Gestion des Pénalités Majeures :

- ✓ Les pénalités de 5 minutes pénalisent le joueur et l'équipe : elles s'effectuent par conséquent immédiatement et sur l'ensemble des blocs.
- Les pénalités de 10 minutes pénalisent le joueur et s'effectuent immédiatement.

9. Bordereaux, Licences et Feuille de match

- Les clubs doivent présenter un bordereau de composition d'équipe et l'extrait du logiciel I-Club pour preuve de licence des joueurs.
- Les matchs sur aire de jeu normale font l'objet de feuilles de match.
- **A l'issue de la rencontre la feuille de match est à transmettre (scan ou photo) avant le Mardi 10H00 à l'adresse mail suivante: zse.fdm@ffhg.eu.**
- **La feuille de match sous format papier doit ensuite être envoyée en utilisant une enveloppe remise lors du calendrier sous 15 jours avec l'ensemble des autres feuilles de match.**
- **Tout retard dans la transmission des fiches bilan selon ces délais sera sanctionné conformément à l'infraction 4.2 du règlement des Activités Sportives de la FFHG (50 € la 1ère fois, doublé en cas de récidive).**

10. Délai entre deux rencontres (art. 1.5.2.2 RAS)

- Tout joueur peut participer à plusieurs matchs par jour, de sa catégorie, dont la durée totale ne peut excéder deux fois la durée réglementaire de la catégorie par jour. Cette limitation ne s'applique pas aux gardiens de but dès lors qu'ils ne sont pas entrés en jeu. La présente disposition interdit à un joueur surclassé de participer à un match de sa catégorie et à un match de la catégorie supérieure le même jour.
 - ✓ En championnat de zone, un délai d'une heure minimum doit être respecté entre la fin du premier match et le début du second pour une même équipe.
 - ✓ En tournoi amical, un délai de vingt minutes minimum doit être respecté entre la fin du premier match et le début du second pour une même équipe.
- Des aménagements peuvent être apportés par la commission médicale.

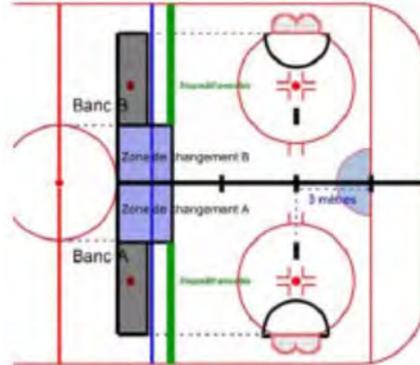
Partie 2 : FORMAT TIERS DE GLACE

Les objectifs de cette configuration de jeu sont :

- ✓ De favoriser le développement du joueur en augmentant les duels, la maniabilité, la mobilité, la recherche d'espace et d'avoir plus de joueurs concernés par le palet.
- ✓ D'optimiser le temps de pratique par rapport au temps de transport.

1. Aire de jeu, Equipements et Traçages supplémentaires

- 1/3 de piste de taille normale, jeu en largeur.
- Les dispositifs amovibles doivent être disposés sur les anciennes lignes bleues : à 1,5 mètre des lignes bleues actuelles « à l'intérieur de la zone offensive ».



- Les tournois programmés par la Zone Sud Est rassemblent 5 ou 6 équipes.
- **Utilisation de la surface de glace** : Les matches programmés sur 1/3 de glace se déroulent dans la largeur des deux zones aux extrémités. Il n'est pas possible d'utiliser la zone neutre pour autre chose que la disposition des « bancs ».
- **Traçages supplémentaires** : Pour faciliter la mise en place, il faut tracer un point central, des repères de mise au jeu et une ligne médiane dans l'axe normal de la piste et une zone réglementaire pour le gardien de but.
- **Chaque patinoire doit disposer d'un équipement de séparations mobiles ayant les caractéristiques suivantes** :
 - ✓ Faciles à mettre en place et à retirer de la surface de glace.
 - ✓ Ne pas avoir de support du côté de l'aire de jeu qui empêcherait le palet de glisser le long de cette balustrade mobile.
 - ✓ Former une séparation continue d'un côté à l'autre de la piste dans sa largeur.
 - ✓ Utiliser un mécanisme simple pour relier les éléments entre eux.
- **Les buts** : de taille normale, ils doivent être placés à 1 mètre de la balustrade dans l'axe des points d'engagement.

2. Échauffement

- **Echauffement sur glace** : de zéro à trois minutes maximum, sans palet.
- **Echauffement hors glace** : préconisé en plus de l'échauffement sur glace.

3. Temps de jeu

- **Le temps de jeu maximum est fixé à** :
 - ✓ 90 minutes pour les tournois à 6 équipes.
 - ✓ 96 minutes pour les tournois à 5 équipes.
- **Le nombre de matches et la durée des périodes de jeu est fixé à** :
 - ✓ 5 rencontres de 18' pour les tournois à 6 équipes.
 - ✓ 4 rencontres de 24' pour les tournois à 5 équipes.

- La Zone Sud Est a identifié 2 formules de tournois possibles en fonction du nombre d'équipes participantes.

FORMULE A 6 EQUIPES – DUREE 3H30			
Durée	PISTE 1	PISTE 2	Repos
18'	AB	CD	EF
18'	EF	BC	AD
18'	DE	AF	BC
18'	CA	DB	EF
Réfection 20 minutes			
18'	EA	FB	CD
18'	CF	BE	AD
18'	AD	EC	BF
18'	FD		
Chaque équipe dispute 5 rencontres de 18' soit 90' de jeu.			

FORMULE A 5 EQUIPES – DUREE 3H00			
Durée	PISTE 1	PISTE 2	Repos
24'	AB	CD	E
24'	BC	DE	A
24'	CA	BE	D
Réfection 20 minutes			
24'	EC	AD	B
24'	EA	DB	C
Chaque équipe dispute 4 rencontres de 24' soit 96' de jeu.			

- **Pauses :**

- ✓ La durée des pauses entre les périodes est au maximum de 3 minutes.
- ✓ Les pauses entre périodes s'effectuent sans changement de côté, ni de banc.

4. Formats de jeu

- **Format des oppositions :** 4 contre 4 plus un gardien de but.
- **Hors-jeu :** aucune règle de hors-jeu n'est appliquée.

5. Composition des équipes

- **Structuration des compétitions :** Pour la saison 2018/2020, la Zone Sud Est a fait le choix d'organiser les compétitions en priorité selon les années d'âge et la proximité géographique.

- **Nombre minimum de joueurs et/ou joueuses par équipe :**

- ✓ Tous les clubs doivent obligatoirement présenter une équipe de 12 joueurs de champ + 1 ou 2 gardiens maximum afin d'optimiser le temps de glace des joueurs présents lors des tournois.
- ✓ Ces 12 joueurs sont répartis en 3 blocs de 4 qui doivent être identifiés par des brassards de couleurs différentes et numérotés de 1 à 3. Les gardiens de but de chaque équipe sont également identifiés 1 et 2.
- ✓ Conformément à la Philosophie des Ligues de la Zone Sud Est, votée par l'ensemble des clubs en Mai 2016, et à vos engagements d'équipe pour cette saison : le sur-classement des joueurs 2011 n'est pas souhaité s'il n'est pas nécessaire pour atteindre les effectifs de référence; lorsque 2 gardiens de but sont alignés, ils doivent participer à une période chacun ; les joueurs de champ doivent tenir les positions d'Arrière et d'Avant au cours de la saison.

- **Liste bloquée :** compte tenu de la mise en place des équipes d'année d'âge, la Zone Sud Est n'applique aucune liste de joueurs bloqués dans la catégorie U11.

6. Arrêts de jeu, Changements et Mises au jeu

- Les arrêts de jeu ne sont pas décomptés.

- **Mise au jeu :**

- ✓ Un engagement a lieu uniquement suite à un but. Ils s'effectuent sur le point de mise en jeu central tracé. La mise en place des joueurs doit être la plus rapide possible.
- ✓ Lors d'un arrêt du gardien de but ou d'une pénalité, un nouveau palet est mis en jeu par les arbitres dans un espace libre.

- **Les changements :**

- ✓ Ils sont effectués, au coup de sirène, toutes les 60 secondes, sans arrêt du chronomètre.
- ✓ Chaque bloc doit jouer le même temps de jeu au rythme des changements.
- ✓ **Procédure 1 :** A la sonnette, les joueurs en jeu sortent de l'aire de jeu et les joueurs dans la zone de changement montent sur la glace.

- **Dégagement interdit :**

- ✓ Aucune règle de dégagement interdit n'est appliquée.

- **Le non-respect des procédures de changement :**
 - ✓ Les entraîneurs et/ou dirigeants d'équipe ne doivent pas anticiper les procédures de changements en incitant un ou plusieurs joueurs à se rapprocher de leur banc.
 - ✓ Le non-respect des procédures donne lieu d'abord à un avertissement puis à une pénalité de banc mineur.
 - ✓ Les arbitres peuvent provoquer un arrêt de jeu s'ils estiment que le changement est «dangereux», (notamment si le palet est proche des espaces de changement).
- **Le gardien de but :** il ne peut à aucun moment du match sortir pour être remplacé par un joueur de champ.

7. Arbitrage (Hockey relevant de la catégorie B)

- Tout match de hockey relevant de la catégorie B doit être obligatoirement arbitré à deux. Au moins l'un de ces deux arbitres devra être qualifié par la CARJ. Le second arbitre devra à minima être qualifié « niveau club ».
- Tout club défaillant s'expose aux sanctions prévues à l'ANNEXE AS-1, INFRACTION 15.
 - Si une équipe souhaite se déplacer avec un arbitre de son choix, celui-ci ne peut être récusé s'il répond aux critères de qualification requis. Dans ce cas, le club visiteur doit en informer par télécopie ou email le club recevant et sa zone au moins 48 heures à l'avance.
 - Un arbitre ne peut officier que s'il présente un écart d'au moins une catégorie de plus.

8. Pénalités

- **Les charges avec le corps sont interdites dans la catégorie U11.**

- Gestion des Pénalités Mineures :

- ✓ Leur durée est de 1 minute.
- ✓ Le joueur sanctionné effectue sa pénalité sur son bloc, lors de son prochain changement sauf dans les trois dernières minutes du match au cours la pénalité s'effectue immédiatement.
- ✓ En cas de doubles pénalités sur une même présence, on ne peut pas jouer à moins de 3 joueurs.
- ✓ Aussi, les pénalités s'effectuent à 4 contre 3 sur deux présences différentes.

- Gestion des Pénalités Majeures :

- ✓ Les pénalités de 5 minutes pénalisent le joueur et l'équipe : elles s'effectuent par conséquent immédiatement et sur l'ensemble des blocs.
- ✓ Les pénalités de 10 minutes pénalisent le joueur et s'effectuent immédiatement.

9. Bordereaux, Licences et Fiche Bilan

- Les clubs doivent présenter un bordereau de composition d'équipe et l'extrait du logiciel I-Club pour preuve de licence des joueurs.
- Les tournois sur espace réduit font l'objet de fiches bilan.
- **A l'issue du Tournoi la fiche bilan est à transmettre (scan ou photo) avant le Mardi 10H00 à l'adresse mail suivante: zse.fdm@ffhg.eu.**
- **La fiche bilan sous format papier doit ensuite être envoyée en utilisant une enveloppe remise lors du calendrier sous 15 jours avec l'ensemble des autres feuilles de match.**
- **Tout retard dans la transmission des fiches bilan selon ces délais sera sanctionné conformément à l'infraction 4.2 du règlement des Activités Sportives de la FFHG (50 € la 1ère fois, doublé en cas de récidive).**

10. Délai entre deux rencontres (art. 1.5.2.2 RAS)

- Aucun délai minimum n'est requis entre la fin du premier match et le début du second pour une même équipe.